



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5070692

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 15/07/2025 17H20 C:005120 I:04154
V/REF : 246788
V/Appel du Mardi 15/07/2025 a 17H20

SDC 'Joanny Ferlat'
C/O Syndic SACVL
36 QUAI FULCHIRON
69005 LYON

V/REF.IMM. 0036
IMMEUBLE : J.FERLAT -36(Cop)
77/79/81 RUE DOCTEUR LOCARD
.
69005 LYON

Vaulx en Velin, le 21 Juillet 2025

Référence Marché: SACVL/PROX-2023/ASTREINTE
LOCALISATION : ALLEE N77 LOCARD - LOGEMENT AU 3EME MME KENZAI - TEL 06 01550951
MOTIF : REFOULEMENT TOILETTE
Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage mécanique/électromécanique avec matériel type K 50.

LE 15/07/2025 A 21H05 : PAS D'ACCES A L'APPARTEMENT DE L'OCCUPANTE QUI
N'A PAS REPONDU.
REPLI.

LE 15/07 A 21H30 :
RETOUR SUR PLACE.
CONSTAT DE REFOULEMENT WC.
DEBOUCHAGE ELECTROMECHANIQUE A PARTIR DU WC.
PRESENCE D'UN BOUCHON A L'ENTREE DE LA COLONNE.
AUCUN DEBRIS A LA SORTIE DU CABLE.
ECOULEMENT RETABLI.
NETTOYAGE.

OBSERVATIONS : CS AB Email envoyé le 16/07/25 a 07H58 Mme N. MEFTAH(Astreint)+GET

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage
de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	WE0001-Prise en Charge de l'appel	1			Pour mémoire
1,25	WE0032-H(s) Agent Technique + matériel	1	63,00		78,75
1,25	WE0009-32 Supl.H(s)a113% Soir/Sa>12h/DJF	1	71,19		88,98
2,25	WE0005-H(s) personnel + RIDGID K50	2	107,10		240,97
2,25	WE0009-5 Supl.H(s)a 113% Soir/Sa>12h/DJF	2	121,02		272,29
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
1,00	WE0027-Mise en oeuvre véhicule urgence	1	22,68		22,68
TOTAL H.T.					703,67
T.V.A. a 10,00%					70,36
TOTAL T.T.C.En EURO					774,03

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5070692

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 15/07/2025 17H20 C:005120 I:04154
V/REF : 246788
V/Appel du Mardi 15/07/2025 a 17H20

SDC 'Joanny Ferlat'
C/O Syndic SACVL
36 QUAI FULCHIRON
69005 LYON

V/REF.IMM. 0036
IMMEUBLE : J.FERLAT -36(Cop)
77/79/81 RUE DOCTEUR LOCARD
. 69005 LYON

Vaulx en Velin, le 21 Juillet 2025

Référence Marché: SACVL/PROX-2023/ASTREINTE
LOCALISATION : ALLEE N77 LOCARD - LOGEMENT AU 3EME MME KENZAI - TEL 06 01550951
MOTIF : REFOULEMENT TOILETTE
Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage mécanique/électromécanique avec matériel type K 50.

LE 15/07/2025 A 21H05 : PAS D'ACCES A L'APPARTEMENT DE L'OCCUPANTE QUI
N'A PAS REPONDU.
REPLI.

LE 15/07 A 21H30 :
RETOUR SUR PLACE.
CONSTAT DE REFOULEMENT WC.
DEBOUCHAGE ELECTROMECHANIQUE A PARTIR DU WC.
PRESENCE D'UN BOUCHON A L'ENTREE DE LA COLONNE.
AUCUN DEBRIS A LA SORTIE DU CABLE.
ECOULEMENT RETABLI.
NETTOYAGE.

OBSERVATIONS : CS AB Email envoyé le 16/07/25 a 07H58 Mme N. MEFTAH(Astreint)+GET

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage
de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5070692

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

L'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	WE0001-Prise en Charge de l'appel	1			Pour mémoire
1,25	WE0032-H(s) Agent Technique + matériel	1	63,00		78,75
1,25	WE0009-32 Supl.H(s)a113% Soir/Sa>12h/DJF	1	71,19		88,98
2,25	WE0005-H(s) personnel + RIDGID K50	2	107,10		240,97
2,25	WE0009-5 Supl.H(s)a 113% Soir/Sa>12h/DJF	2	121,02		272,29
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
1,00	WE0027-Mise en oeuvre véhicule urgence	1	22,68		22,68
TOTAL H.T.					703,67
T.V.A. a 10,00%					70,36
TOTAL T.T.C.En EURO					774,03

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5070692

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 15/07/2025 17H20 C:005120 I:04154
V/REF : 246788
V/Appel du Mardi 15/07/2025 a 17H20

SDC 'Joanny Ferlat'
C/O Syndic SACVL
36 QUAI FULCHIRON
69005 LYON

V/REF.IMM. 0036
IMMEUBLE : J.FERLAT -36(Cop)
77/79/81 RUE DOCTEUR LOCARD
. 69005 LYON

Vaulx en Velin, le 21 Juillet 2025

Référence Marché: SACVL/PROX-2023/ASTREINTE
LOCALISATION : ALLEE N77 LOCARD - LOGEMENT AU 3EME MME KENZAI - TEL 06 01550951
MOTIF : REFOULEMENT TOILETTE
Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage mécanique/électromécanique avec matériel type K 50.

LE 15/07/2025 A 21H05 : PAS D'ACCES A L'APPARTEMENT DE L'OCCUPANTE QUI
N'A PAS REPONDU.
REPLI.

LE 15/07 A 21H30 :
RETOUR SUR PLACE.
CONSTAT DE REFOULEMENT WC.
DEBOUCHAGE ELECTROMECHANIQUE A PARTIR DU WC.
PRESENCE D'UN BOUCHON A L'ENTREE DE LA COLONNE.
AUCUN DEBRIS A LA SORTIE DU CABLE.
ECOULEMENT RETABLI.
NETTOYAGE.

OBSERVATIONS : CS AB Email envoyé le 16/07/25 a 07H58 Mme N. MEFTAH(Astreint)+GET

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage
de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	WE0001-Prise en Charge de l'appel	1			Pour mémoire
1,25	WE0032-H(s) Agent Technique + matériel	1	63,00		78,75
1,25	WE0009-32 Supl.H(s)a113% Soir/Sa>12h/DJF	1	71,19		88,98
2,25	WE0005-H(s) personnel + RIDGID K50	2	107,10		240,97
2,25	WE0009-5 Supl.H(s)a 113% Soir/Sa>12h/DJF	2	121,02		272,29
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
1,00	WE0027-Mise en oeuvre véhicule urgence	1	22,68		22,68
TOTAL H.T.					703,67
T.V.A. a 10,00%					70,36
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>774,03</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.